



# ASSEMBLEE GENERALE

**19 MARS 2016**

PERIODE DU 01/09/14 AU 31/12/2015

## Table des matières

I.	Rapport moral et d'orientation de la Présidente .....	3
II.	Rapport du Conseil des Jeunes.....	5
III.	Rapport financier du Trésorier .....	7
IV.	Rapport d'Activités .....	10
1.	Introduction.....	10
2.	Organisation de la MJC.....	11
3.	Rappel des activités.....	12
4.	Apéro-philos et conférence .....	12
5.	Bilan des adhésions .....	13
6.	Bilan en heures .....	15
7.	Politique tarifaire.....	16
8.	Contrat de ville .....	16

## I. Rapport moral et d'orientation de la Présidente

Comme chaque année, je vous invite à un rapide retour sur l'année écoulée car l'assemblée générale c'est le temps du bilan, de l'analyse qui permettront soit de confirmer soit de construire autrement.

Je vais commencer par ce qui me semble être un des temps forts de l'année écoulée.

En effet, c'est en juin dernier que notre MJC a soufflé ses 50 bougies. Nous avons pu réunir une grande partie des acteurs qui ont fait la MJC pendant toutes ces années : plusieurs présidents, directeurs, bénévoles, salariés et adhérents y compris le conseil des jeunes. Nous avons vécu tous ensemble un temps fort en émotion et en partage.

La MJC a plus de 50 ans et reste avant tout une association d'éducation populaire qui réaffirme ses valeurs associatives de partage, de tolérance, de solidarité, de citoyenneté, de laïcité et de démocratie. Nous sommes très attachés à l'idée du « VIVRE ENSEMBLE », le partage et les différences sont pour nous source d'enrichissement et d'ouverture.

La MJC a pour objectif d'être accessible au plus grand nombre à la fois par la qualité de ses propositions d'activités diversifiées et adaptées à tous, y compris aux personnes en situation de handicap, mais aussi par les manifestations qu'elle propose.

Mais malheureusement notre association n'a pas seulement connu des temps forts en fête. Effectivement, suite à d'importantes difficultés financières, nous avons dû prendre des décisions très douloureuses en nous séparant de notre personnel administratif et en mettant fin à certaines activités déficitaires.

La dissolution de l'association nous a alors semblé inévitable. Mais alors, qui aurait mis en place les moyens nécessaires pour permettre aux enfants de toutes conditions sociales de pratiquer ensemble du Hip-Hop, du cirque, du dessin ou autre activité?. Si nous disparaissions, qui aurait mis en place les conditions pour que des cours d'alphabétisation socialisante puissent contribuer à l'intégration des hommes et des femmes dans notre société ? Si nous disparaissions, qui aurait fait le lien entre hommes, femmes, adolescents et enfants dans un lieu où la culture et l'éducation populaire sont les maîtres mots?

C'était sans compter sur l'appui et l'aide de nos intervenants, des bénévoles et des adhérents qui ont réagi positivement, nous avons aussi été soutenus par la commune qui nous a accordé des avances de subvention.

Suite à cet élan inattendu, le conseil d'administration a pris la décision de poursuivre son activité tout en sachant que la tâche serait difficile. Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2015, l'association fonctionne uniquement avec des bénévoles.

## NOS ORIENTATIONS :

- Réfléchir et travailler notre projet associatif
- Poursuivre nos actions menées dans le cadre du contrat de ville (cultures urbaines, alphabétisation).
- Développer d'avantage de manifestations en partenariat avec d'autres associations de la commune.
- Revaloriser et restructurer le conseil des Jeunes, en soutenant leurs actions.
- Reprendre l'activité théâtre enfants et adolescents.
- Proposer de la compétition en judo en s'affiliant à la fédération française de judo.
- Poursuivre nos ateliers philosophiques tous les 2èmes jeudi du mois.
- Mettre en place des manifestations : festival des cultures urbaines, soirée zumba, conférences...
- Chercher de nouvelles sources de financement notamment au travers du Mécénat
- Embaucher du personnel pour accomplir les tâches administratives et animer notre maison dès que les finances nous le permettront.

## REMERCIEMENTS :

Je tiens à remercier Mr le Maire, Christian GROS, Annie GARNERO adjointe à la Culture et la commune qui nous ont soutenus, sans oublier le personnel des services extérieurs toujours prêt à rendre service.

Je remercie également Françoise Delgado qui se charge bénévolement de notre comptabilité, les bénévoles membres ou pas du conseil d'administration, tout particulièrement Olivier FRAYSSE et Bruno HERNANDEZ mais aussi les intervenants, les adhérents, l'ACEL, l'association familiale, la FCPE, l'association Lire et faire lire, la SAEL (Société d'Action et d'Etudes Laiques).

Merci au Conseil des jeunes qui représente l'avenir de la MJC et qui a grandement contribué à cet élan de motivation. Il a été et restera ma principale raison de ne pas baisser les bras et de me battre pour que VIVE notre MJC!

Enfin, je terminerai en accordant une immense reconnaissance à celle qui a été un élément important et essentiel de la MJC, Françoise CHOLBI, qui continue à nous aider bénévolement en répondant à nos nombreuses sollicitations.

La Présidente de la MJC l'Atelier

Pepita ASKELOU

## II. Rapport du Conseil des Jeunes

« Parce que nous faisons confiance à la jeunesse, nous nous engageons à lui donner plus de place dans des espaces de décision. »

Phrase prononcée et votée par des jeunes le samedi 24 octobre 2015 au Parlement Européen de Strasbourg à l'occasion de la convention nationale des jeunes des MJC de France.

Une fois de plus, le Conseil des jeunes a voté pour une présidence en duo car à deux nous sommes plus fortes ! Oui, chez nous ce sont deux demoiselles au pouvoir !

Cette année encore, nous avons su démontrer que nous n'étions pas seulement des spectateurs dans la structure mais de véritables acteurs investis et source de propositions et d'actions comme le démontre notre rapport d'activités suivant :

-Rencontre des jeunes des MJC Grand Sud

Octobre 2014, l'ancienne présidente du Conseil des jeunes participait à une rencontre avec des jeunes de différentes MJC Grand Sud pour préparer et débattre des points qui allaient être abordés un an plus tard dans le cadre de la convention des jeunes à Strasbourg.

-Carnaval

Elaboration d'un char, animation du défilé sur le thème de « Mexico », participation aux ateliers d'animation destinés aux enfants.

-Soirée « Années 80 »

Pensée, créée et animée par le Conseil des jeunes autour de la culture des années 80 (musique, films, styles...) et autour d'animations familiales.

-Gala de fin d'année

Pour la deuxième année, nous avons eu le plaisir d'animer le gala sur le thème « le monde imaginaire » et nous avons aussi présenté une chorégraphie sur la musique «Hercule » de Disney avec des costumes confectionnés par nos propres mains.

-50 Ans MJC

Notre petit coup de main, c'est d'avoir réalisé la jolie fresque qui retrace de manière chronologique l'histoire de la MJC de 1964 à nos jours (dans le hall).

-Convention nationale des MJC, Strasbourg 2015.

En octobre 2015, plus de 2000 jeunes (dont 2 d'entre nous) venant de différentes MJC et centres sociaux se sont retrouvés à Strasbourg pour établir des objectifs quant à leur place au sein de leur structure. Cette rencontre a permis d'échanger et de partager avec d'autres MJC.

-Animation conte

« En attendant le Père Noël », après-midi contes pour les enfants et leurs parents organisée et animée par notre groupe.

La saison 2014/2015 aura été un véritable chassé-croisé entre les jeunes étudiants ou pas qui s'éloignent et les « petits » nouveaux que nous accueillons. Une nouvelle poussée arrive, plus jeune et insouciant et tels de grands frères et sœurs nous les préparons à la succession en leur inculquant les valeurs de la MJC afin que la passation des clés puissent se faire.

Grâce à nos rencontres, grâce à nos projets mais aussi grâce à nos erreurs, le Conseil des jeunes s'émancipe à chaque fois.

En tout cas, ce dont nous sommes convaincus, c'est qu'en faisant confiance aux jeunes et donc à nous qui prenons la parole aujourd'hui, nous pouvons réaliser de grands projets ENSEMBLE !

Merci de votre attention.

Les Présidentes du Conseils des Jeunes

Amandine BUFFARD et Lisa HAMMACHE

### III. Rapport financier du Trésorier

Pour l'exercice couvrant du 01 septembre 2014 au 31 décembre 2015, soit 16 mois, nous constatons un solde négatif de 9 556 €. Ce solde est moins important que sur la période précédente de 12 mois pour laquelle il était de 10 530 €. Ceci grâce aux efforts importants que nous avons réalisés sur les frais de gestions (charges sociales et financières) et les autres charges de gestion.

Malgré la rigueur dans notre gestion de l'association, notre situation reste fragile puisque subordonnée à la fréquentation des adhérents.

Il est à noter que la subvention de la commune est restée au même niveau en 2015 que pour 2014.

Une baisse importante du chiffre d'affaire, due à une diminution significative de nos adhérents en 2014 (- 180 adhérents), a mis l'association dans une situation financière délicate. Mais les signaux sont positifs à fin 2015, le nombre d'adhérents est en nette augmentation par rapport à la prévision.

Notre capacité d'autofinancement reste très bonne et à un niveau équivalent à la période précédente, aux alentours de 60 %.

La compression des frais de gestion et des charges salariales vont permettre de stabiliser la situation financière de l'association. Le travail entrepris doit permettre également à l'association d'obtenir un résultat positif à fin 2016.

Enfin, les comptes sont à disposition des membres de l'association et peuvent être consultés sur rendez-vous au secrétariat de la MJC.

Le Trésorier

Bruno HERNADEZ



**COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L EXERCICE**

MJC L ATELIER - 84170 MONTEUX

**N°2033.B**

**A- RESULTAT COMPTABLE**

exercice N

exerc. N-1

(DU 01/09/2014 AU 31/12/2015)

01.09.14-31.12.2015

01.09.13-31.8.14

ventes marchandises	209		210		
biens	215		214	6 545,54 €	7 771,23 €
services	217		218	141 913,61 €	116 849,80 €
production stockée(variations de stocks prod f)			222		
production immobilisée			224		
subventions d'exploitation recues			226	63 950,60 €	60 800,00 €
autres produits	229		230	10 847,46 €	4 791,47 €
<b>TOTAL PRODUITS D EXPLOITATION</b>				<b>223 257,21 €</b>	<b>190 212,50 €</b>
Achats marchandises(y compris droits de douane)			234		
variations de stock (marchandises)			236		
achats de matieres premieres et approvisionnement			238	8 470,82 €	10 114,06 €
variations de stock (matieres premieres et app)			240		
autres charges externes (dont credit bail)			242	88 201,15 €	81 530,82 €
impots et taxes assimilés(dont taxe profess	243	225	244	1 443,00 €	1 447,00 €
rémuneration du personnel			250	96 794,50 €	76 075,94 €
charges sociales (cf.renvoi 380)			252	34 551,02 €	29 506,60 €
dotations aux amortissements			254	1 305,21 €	1 004,59 €
dotations aux provisions			256		
autres charges (dont prov.fiscales pour imp	259		262	2 459,08 €	407,84 €
<b>total charges d 'exploitation (II)</b>			<b>264</b>	<b>233 224,78 €</b>	<b>200 086,85 €</b>
<b>1- RESULTAT D EXPLOITATION(I-II)</b>			<b>270</b>	<b>-9 967,57 €</b>	<b>-9 874,35 €</b>
produits financieres	(III)		280	410,61 €	572,17 €
produits exceptionnelles	(IV)		290		
charges financieres	(V)		294		
charges exceptionnelles	(VI)		300		1 227,57 €
impots sur benefices	(VII)		306		
<b>2-BENEFICE OU PERTE :Produits(I+III+IV)-charges(II+V+VI+V</b>			<b>310</b>	<b>-9 556,96 €</b>	<b>-10 529,75 €</b>
<b>.B. RESULTAT FISCAL</b>		benfice col1	<b>312</b>	<b>-9 556,96 €</b>	<b>-10 529,75 €</b>
remunerations et avantages personnel non deductibles			316		
amortissements excédentaires et autres non deduct.			318		
provisions non deductibles			322		
impots et taxes non deductibles			324		
divers (dont ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM			330		
Abattements sur les benef et exoner ent nlle			342		
divers			350		
<b>RESULTAT NET FISCAL AVANT IMPT DEFICIT ANT</b>				<b>-9 556,96 €</b>	
deficit de l exercice reporte en arriere (ent.IS seulement)			356		
deficit anterieurs reportables ent.IS seulement)					
amortissement reputes différés créés (col1)ou imputes(col2)			366		
<b>RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS</b>				<b>-9 556,96 €</b>	

## IV. Rapport d'Activités

### 1. Introduction

La MJC l'Atelier propose des activités culturelles et sportives. Le champ d'action est et reste l'éducation populaire. Nos activités sont axées sur la transmission du savoir, ce savoir étant culturel, sportif, éducatif. Le but n'étant pas de consommer des activités mais d'être acteur de ces activités.

Le monde évoluant, nous travaillons aujourd'hui avec des professionnels, mais les bénévoles sont toujours présents dans les activités. Par activités, nous entendons des ateliers sportifs, culturels ou créatifs proposés aux adhérents sur l'année, hors des vacances scolaires. Des stages sont organisés pendant les périodes de vacances notamment le judo, le Hip-Hop.

Depuis trois ans, nous avons établi un partenariat avec une association avignonnaise la Société d'Action et d'Etudes Laïques, pour organiser des conférences. Nous proposons également des apéro-philos ouvert à tous et à toutes, l'entrée des conférences et apéro-philo étant libre et gratuite.

Nos activités se font, pour la plupart, dans nos murs, deux activités sont déportées, le Badminton au COSEC du Collège Silve et le Judo au Complexe sportif Saint Hilaire. A noter, l'activité Badminton a été affiliée à la Fédération Française en septembre 2015.

Notre association a dû évoluer dans son organisation, mais également au niveau des activités proposées. Nous sommes contraints de travailler sur la rentabilité. Des activités ont donc été arrêtées, d'autres sont arrivées. Nous essayons malgré tout de proposer toujours de nouvelles activités.

Les difficultés rencontrées par l'association n'ont pas permis d'organiser l'URBAN JAM. Le Cinéma a été arrêté par manque de participants.

Nous avons été contraints d'arrêter les activités Danse Africaine et Théâtre par manque d'adhérents et l'activité Badminton enfant du samedi matin par manque d'encadrement.

Des manifestations ont été organisées tel le Carnaval, le Gala de Danse, et nous avons participé au Drôle de HIP-HOP 2015 ainsi qu'à Festo-Pitcho.

La mise en service du site internet en septembre 2015 est un atout de développement et un nouvel outil de communication.

Enfin, l'implication de tous a permis que cette association passe le cap difficile de sa restructuration, merci donc aux bénévoles, aux intervenants, aux salariés et à tous ceux qui ont fait ou qui font vivre la MJC l'Atelier.

## 2. Organisation de la MJC

La MJC a bénéficié d'un DLA, Dispositif Local d'Accompagnement avec l'association ESIA. Cet accompagnement est basé sur deux axes :

- Une analyse de l'organisation et de la structure au travers de journée de formation
- Une analyse du financement et de la gestion de l'association avec une expertise externe

Ce DLA a été stoppé en octobre 2015. Le résultat nous a contraint au licenciement du personnel administratif et à l'arrêt des activités déficitaires. Il avait été envisagé également la fermeture de la MJC. La MJC continue et se restructure. Le DLA doit questionner également sur le projet associatif. La Présidente a lancé dans ses orientations une réflexion et un travail sur le projet.

La MJC l'atelier a été restructurée suite au licenciement du personnel administratif fin 2015, la gestion et la gouvernance sont structurées comme suit :

- Un bureau restreint composé de la Présidente, du Vice-Président et du Trésorier qui assure la gestion quotidienne,
- Le Bureau composé de membres du Conseil d'Administration assure la gestion de l'activité,
- Le Conseil d'Administration composé de membres de l'association élus en Assemblée Générale. Le CA définit et approuve les orientations du projet et de la MJC.

Les activités sont assurées par:

- 3 salariés en CDI
- 5 intervenants bénévoles
- 10 intervenants externes

### 3. Rappel des activités

La MJC l'atelier propose, à fin 2015, 15 activités. Ces activités sont réparties sur l'ensemble de la semaine hors vacances scolaires. Nous assurons 33 semaines d'ouverture sur une saison, sans compter les semaines de stages.

ACTIVITES	Jours des cours
BADMINTON	Mardi et jeudi
DANSE ORIENTALE	Jeudi
PILATES / FITNESS	Lundi - Mercredi
CIRQUE	Jeudi (*) - Mercredi
YOGA	Lundi
ALPHABETISATION	Mardi – jeudi
DESSIN / PEINTURE	Mardi - Mercredi
HIP-HOP	Mardi – Mercredi – Vendredi - Samedi
JUDO	Mercredi - Jeudi
CAPOEIRA	Lundi
DANSE CONTEMPORAINE	Mercredi
PETIT-BRICO	Mercredi
ZUMBA	Mardi soir
SALSA	Mercredi

(\*) Les cours du Cirque du jeudi sont ouverts aux pensionnaires de la Maison d'Accueil Spécialisée de la Sorguette à Monteux.

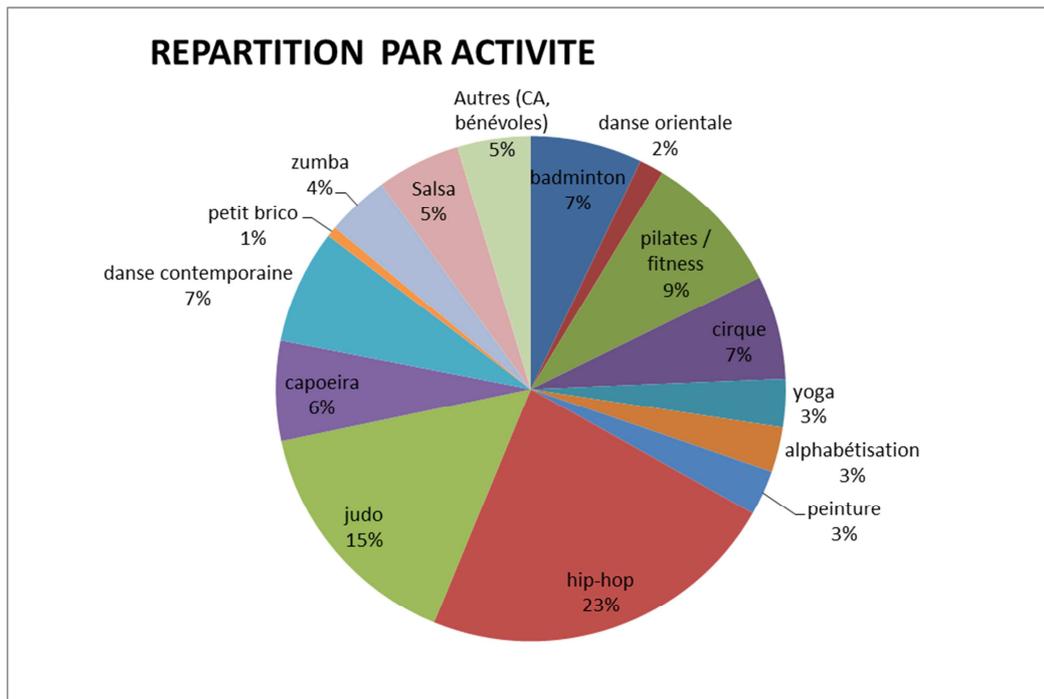
### 4. Apéro-philos et conférence

Des apéro-philos ont été mis en place courant 2015. Ces soirées sont basées sur l'échange et la participation active des personnes présentes. Les thèmes abordés vont du Théâtre à la liberté d'expression. Depuis Janvier 2016, ils sont organisés les seconds jeudi du mois.

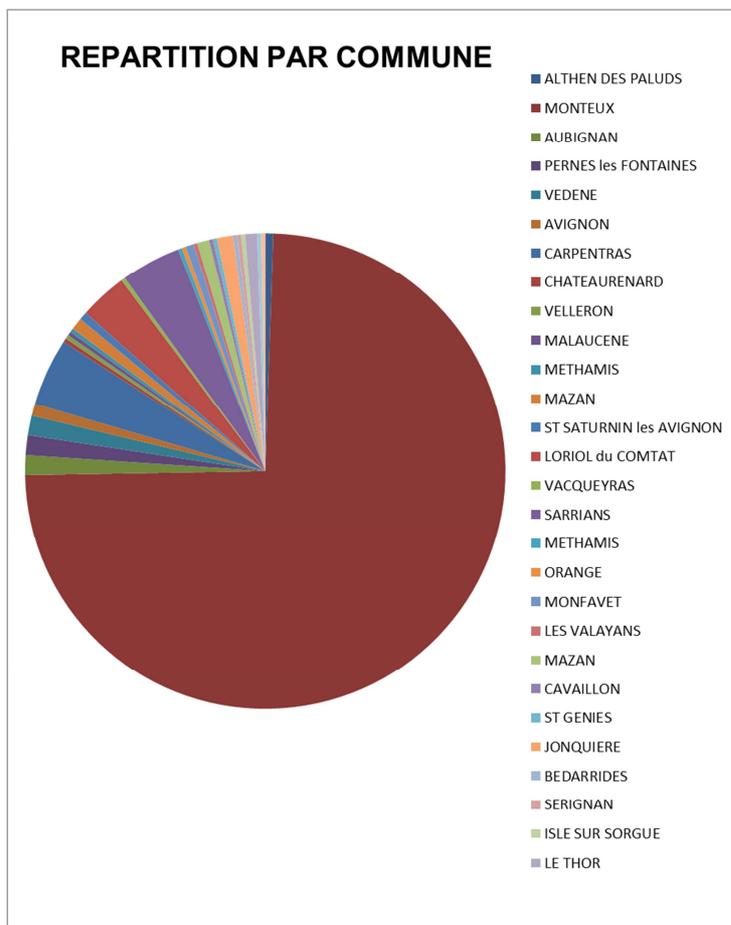
Le cycle de conférence en partenariat avec la Société d'Action et d'Etudes Laïque s'est poursuivi. Nous avons organisé une conférence sur la Laïcité et l'Europe et une sur Jean Jaurès. Ce partenariat va se poursuivre en 2016 avec une manifestation aux alentours du 9 décembre 2016.

## 5. Bilan des adhésions

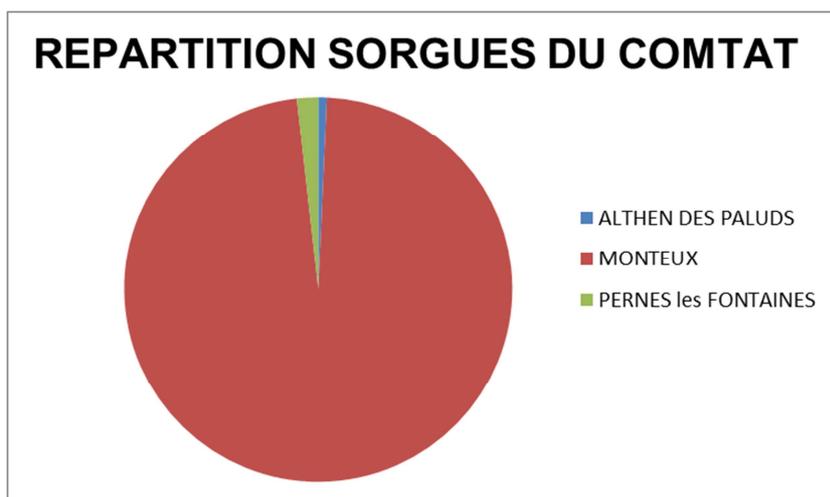
Le nombre d'adhérents a fortement diminué sur la saison 2014/2015 par rapport aux précédentes saisons. Une baisse de plus de 180 adhérents a été enregistrée en septembre 2014. Cette baisse est due au départ d'une activité d'une centaine de personnes, à un impact du changement des rythmes scolaires et certainement, il ne faut pas l'exclure, à un impact de la crise actuelle.



- Les prévisions en septembre 2015 étaient plutôt pessimistes. Nous avons une base de 350 adhérents.
- A fin 2015, la MJC compte 452 adhérents
- Des signaux sont plutôt bons, en effet le nombre d'adhérents est donc pour cette saison 2015/2016 en hausse de 30% supérieur par rapport à la prévision.



Un grand nombre de communes sont représentées, les habitants de Monteux restant majoritaires



Il est à noter que l'implantation de la MJC sur le secteur des Sorgues du Comtat, hors Monteux, reste faible. Des actions de communication vont être lancées.

## 6. Bilan en heures

### a. Gestion de la structure

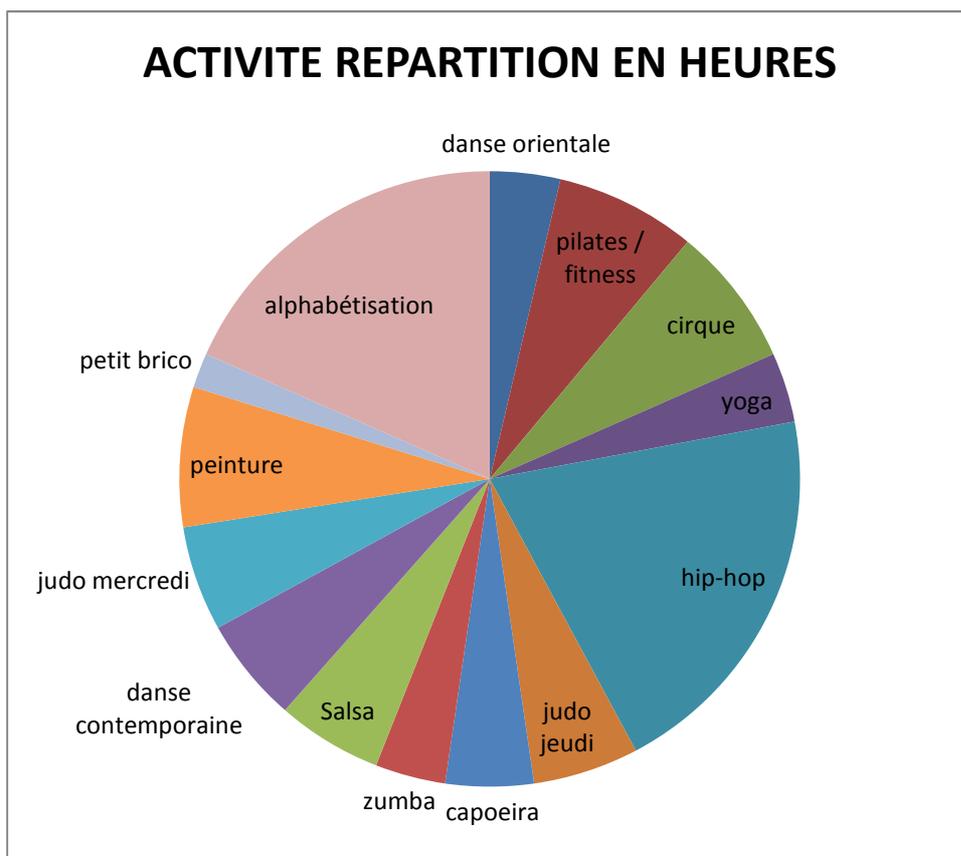
Jusqu'à fin octobre 2015, la gestion de l'activité était assurée par la Responsable de structure de la MJC ainsi qu'une secrétaire-comptable.

La gestion et l'intervention des bénévoles sur les différentes actions et manifestations représentent un volume d'heures important, ce nombre d'heure sur la saison 2014/2015 est estimé à 1000 heures, soit environ 0.75 Equivalent Temps Plein.

### b. Volume d'heures en activité

Le volume d'heures d'activités pour la saison 2014/2015 est de 1800 heures, assurées par les salariés, les intervenants externes ou les bénévoles :

- 20 % des heures => bénévoles
- 20 % des heures => salariés
- 60 % des heures => intervenants externes



## 7. Politique tarifaire

La politique tarifaire de la MJC reste constante en limitant le prix des activités au niveau le plus juste. Sur la période, une augmentation de 3% en moyenne a été appliquée aux activités.

Les adhérents répondant aux conditions de ressources peuvent bénéficier d'une aide de la commune sous forme de Municipass. Ce dispositif municipal s'inscrit complètement dans la vocation de notre association qui est d'offrir au plus grand nombre l'accès à des activités culturelles et sportives. A noter : le chiffre des bénéficiaires reste constant à 55%.

## 8. Contrat de ville

La MJC a répondu à l'appel à projet dans le cadre du contrat de ville. Deux actions ont été proposées

Ces actions ont obtenu des financements entrant dans le cadre du contrat de ville.

### a. Alphabétisation

Il s'agit de développer les ateliers existants depuis 2009, tant en terme de participants qu'en terme de professionnalisation

L'action a été conduite en partenariat avec le CCAS de la commune de Monteux ainsi qu'avec l'association NUMA également dans le contrat de ville. Ces actions communes ont permis de mieux orienter les participants vers :

- Une alphabétisation socialisante portée en priorité par la MJC
- Préparation aux diplômes DIFL/DELF, portée par la MJC et NUMA
- Un renforcement des compétences pour la présentation du DIFL/DELF, porté par NUMA

Il est à noter que cette action commune a été possible par l'implication de la Directrice du CCAS Valérie ROUSTANG ainsi que des bénévoles de la MJC Chantal SIMONNOT, Fariza DEBIZE et Joëlle DI BERNARDO.

### b. Art urbain

Cette action n'a pas été menée à bien sur fin 2015 car trop complexe à mettre en œuvre en période de crise de la structure. Nous avons donc demandé un report de réalisation sur 2017 (éventuellement fin 2016).

Il s'agissait de mettre en place des ateliers autour des différentes disciplines : danse, graffiti, écriture slam/rap avec l'appui de professionnel.